



Rapport annuel ARC 2011

1. De la vie de l'Association

◆ **Renouvellement complet du Comité**

En 2011, l'élection de l'ensemble des membres du Comité figurait à l'ordre du jour de l'Assemblée des membres. Se présentaient pour une réélection :

- pour Syna: Josef Lustenberger
- pour *transfair*: Rolf Summermatter et Robert Métrailler
- pour SCIV: Bertrand Zufferey
- pour Hotel&Gastro-Union: Eric Dubuis
- pour SwissPersona: Samuel Ramseyer
- pour Travail.Suisse: Martin Flügel et Erich Tschirky (caissier).

Furent également élus au Comité les nouveaux membres ci-après:

- pour Syna: Kurt Regotz et Jolanta Krattinger
- pour Hotel&Gastro-Union: Nicolas Scheuch.

◆ **Départ à la retraite de Maurice Clément**

Maurice Clément de Syna ne s'est pas représenté aux élections. Il bénéficie de la retraite dès 2011. Sans lui, la formation continue syndicale en Suisse romande ne se serait pas développée si positivement. Au cours des années passées, il fut au sein de ARC Romandie la personne centrale aux côtés de Michèle Python, qu'il soutint fermement et accompagna utilement. Maurice Clément fut un responsable de cours hors pair, engagé, compétent et varié dans son approche méthodique-didactique.

2. De la direction

◆ **Départ de la coordinatrice Michèle Python**

Michèle Python fut engagée en 2005 comme coordinatrice pour la Suisse romande. Dans cette fonction, elle avait la tâche de planifier, de coordonner et de développer le travail syndical de formation. De plus, elle dirigea pendant trois ans et demi avec succès un projet pour la création de places d'apprentissage. Elle a réussi à positionner ARC en Suisse romande et à mettre sur pied le programme de formation de telle manière qu'actuellement la grande majorité des cours peuvent être réalisés. Pour des raisons personnelles, elle a démissionné de son

poste pour fin 2011. Le Comité a saisi cette occasion pour avoir une discussion approfondie sur le cahier des charges de la coordinatrice et l'adapter aux nouveaux besoins. La personne lui succédant commencera son travail en mai ou juin 2012, avec un nouveau cahier des charges.

◆ **Passage de témoin au secrétariat**

Durant 14 ans, le secrétariat en langue française de ARC fut occupé par Marie-Louise Jonin. Jusqu'à sa retraite, il lui incombait l'administration des cours en Suisse romande. Avec son travail clairement structuré et son intérêt pour le succès des activités de formation, elle contribua beaucoup à la satisfaction des participants. Durant un mois et demi, elle a initié dans ses tâches Chantal Gagnebin, qui lui succède, et ainsi permis un passage de témoins sans problème.

3. L'offre de cours 2011

◆ **Cours dirigés sur le monde du travail**

L'offre de cours de ARC est orientée sur le monde complexe du travail. Les personnes travaillant doivent s'affirmer à leur poste de travail, sur le marché du travail et dans le monde du travail. Ainsi, avec ses cours, ARC soutient premièrement les travailleurs à leur poste de travail. L'amélioration des compétences techniques, sociales et méthodiques doit les aider à assurer mieux et plus sciemment les tâches du poste de travail, afin de pouvoir mieux résister à la pression du travail. Deuxièmement, l'offre de ARC soutient les travailleurs dans le marché du travail. Ils doivent être en mesure de se mouvoir avec sécurité dans le marché du travail et utiliser les instruments disponibles. Troisièmement ARC soutient les travailleurs dans leur rapport au monde du travail. Ils doivent connaître les réglementations légales applicables au monde du travail et pouvoir exiger leur respect. De même, ils doivent être en mesure de participer à l'établissement des réglementations du monde du travail.

◆ **Accès simplifié aux cours**

Pour pouvoir participer à une formation continue, chaque personne intéressée doit être en mesure de surmonter quatre obstacles : Il faut du temps, de l'argent, de la motivation et une offre correspondant à ses besoins et connaissances préalables. ARC est un Institut de formation qui a pour objectif, de maintenir aussi bas que possibles les obstacles pour la participation à une formation continue. Les travailleurs devraient accéder à la formation continue régulière par l'Institut de formation ARC. C'est pourquoi les cours pour les membres de ARC sont habituellement gratuits. Les membres syndiqués peuvent profiter du droit à la formation continue, qui fut négocié dans de nombreuses conventions collectives. De plus, des connaissances préalables ne sont nécessaires que pour peu de cours ARC. Normalement, tous les membres intéressés peuvent y participer sans connaissances préalables.

◆ **Nombre de cours, nouveaux cours**

En 2011, le programme de formation était placé sous le thème : « Ta formation –

le fitness de tes méninges ! ». Durant l'année sous revue, au total 86 cours pour les travailleurs étaient planifiés. Finalement 80 cours furent réalisés durant 133 journées de cours. 30 cours étaient nouveaux dans le programme.

◆ **ARC Suisse alémanique**

En Suisse alémanique, 56 cours au total étaient planifiés : 38 cours généraux, six cours pour les responsables de team, deux cours traitant des postulations, sept cours pour les représentants et représentantes des travailleurs, deux cours pour les comités de section et un cours en italien. Sept cours ne purent pas être réalisés, vu le manque d'intérêt. Par contre, cinq cours supplémentaires purent être organisés, tant et si bien que ARC Suisse alémanique réalisa au total 54 cours.

◆ **ARC Suisse romande**

◆ En 2011, ARC Suisse romande a réalisé au total 24 cours. A l'origine, il était prévu 19 cours. Cinq cours durent être annulés, faute d'inscriptions suffisantes. Par contre, 10 cours supplémentaires purent être réalisés.

◆ **ARC Valais**

ARC Valais travaille étroitement avec ARC Suisse romande, mais est responsable de sa propre offre. En 2011, comme en 2010, neuf cours furent planifiés. Seuls deux cours purent être réalisés. Pour ce résultat, le départ de Laurence Emery se fait sentir.

◆ **Statistique des cours**

Un aperçu général des cours et une comparaison avec les années précédentes figurent en annexe. En principe, les chiffres sont du même ordre de grandeur que l'année précédente. Toutefois, la fréquentation des cours s'est légèrement améliorée par rapport à 2010. De plus, au total dix journées de cours supplémentaires purent être réalisées.

4. Assurance qualité

◆ **Remarques générales**

ARC dispose depuis des années d'un propre système d'assurance qualité. Chaque cours est évalué sous l'aspect de la satisfaction des participants, des aptitudes techniques et pédagogiques-didactiques des orateurs ainsi que des processus administratifs.

◆ **Evaluation des cours**

Pour l'évaluation d'un cours, nous utilisons un questionnaire standardisé. Le questionnaire permet d'une part la notation des éléments individuels du cours, et un feed-back personnel écrit d'autre part. La notation comprend quatre possibilités (- / 0 / + / ++). L'objectif est que chaque cours obtienne au minimum à raison de moitié les notations (++) et (+). Converti en note, cela signifie qu'en moyenne un 5,50 sur un maximum de 6.00 et un minimum de 3.00 soient atteints. En 2011, une moyenne de 5.65 fut atteinte pour l'ensemble des cours. Cela signifie, que la

qualité moyenne de tous les cours avec une moyenne de 5.65 se trouve au-dessus du benchmark de 5,50 fixé par nous. En 2010, la moyenne se situait à 5,59. En Suisse alémanique, la moyenne fut de 5.64 et de 5.69 en Suisse romande.

5. Projets

◆ Remarques générales

L'Institut de formation pour les travailleurs ARC ne fournit pas seulement des cours, mais s'engage également dans des projets et soutient d'autres organisations dans la planification et la réalisation de cours et de projets.

◆ Propres projets ARC

ARC conduit actuellement trois projets en propre régie.

- Le premier porte le titre „Mieux gérer le stress“ et comprend trois cours différents d'une part et une brochure et un calendrier de table en deux langues d'autre part.
- Un deuxième projet traite du thème „Nouveau à la place de travail – danger d'accident plus élevé“. Un dépliant, qui est joint aux attestations de cours, informe sur la thématique abordée.
- Un troisième projet a pour titre „Bien intégrer les collaborateurs migrants dans l'entreprise“. La brochure traitant ce sujet peut être commandée auprès de ARC.

◆ Projets en collaboration

- En 2010, la Suva a autorisé un projet sous le thème de la „promotion de la sécurité au travail dans les écoles supérieures“. L'objectif est de créer, en collaboration avec la Conférence des écoles supérieures, une plate-forme d'apprentissage pour les étudiants des écoles supérieures sur le thème „Sécurité au travail“. En 2011, le concept et le contenu global furent définis avec un groupe d'accompagnement et la mise en place de la plate-forme internet a commencé. De plus, la Suva nous a garanti le financement de la deuxième phase du projet.

◆ Mandats

- En 2011, ARC put poursuivre le projet „Jeunes adultes – in or out“ du Synode catholique romain du canton de Aarau, qui devrait être terminé en 2012.
- Pour la représentation du personnel des transports publics de Zurich, ARC a réalisé avec succès un cours.

6. Engagement dans la politique de formation

◆ Collaboration dans différents organes

Le Directeur de l'Institut de formation ARC est en même temps responsable chez Travail.Suisse des questions de politique de formation. Dans cette fonction, il a collaboré en 2011 au sein des organes suivants:

- Commission fédérale des hautes écoles spécialisées, y compris le bureau de la CFHES, membre du groupe de travail « Etudes master »
- Commission fédérale pour la formation professionnelle, membre
- Groupe de travail OFFT „Masterplan Formation professionnelle“
- Groupe de travail OFFT „Formation professionnelle supérieure“
- Groupe de travail OFFT „Procédures de qualification“
- Groupe de projet CDIP „Transition I“
- Groupe de projet CDIP „Validation des acquis“
- Groupe de projet CDIP „Attestation individuelle de compétences“
- FSEA, membre du Comité
- Conférence des hautes écoles spécialisées, membre consultatif du Comité
- Conférence des hautes écoles spécialisées Technique, membre consultatif du Comité

◆ **Engagement pour une loi fédérale sur la formation continue**

Le Directeur de l'Institut de formation s'est fortement engagé pour une loi fédérale sur la formation continue. En particulier il défend une obligation de formation continue ainsi que le financement des organisations faïtières de formation continue. En 2011, il prit part à deux auditions de groupes d'experts, qui doit préparer sur mandat de l'OFFT un projet de loi sur la formation continue.

7. Finances

◆ **Comptes 2011**

Le budget 2011 prévoyait un déficit de Fr. 25'800.00. Grâce à une bonne occupation des cours, à une politique ciblée de réalisation et d'annulation ainsi qu'à davantage de cours (+7) et de journées de cours (+11,5), ARC Suisse est parvenu à éviter le déficit. Les comptes 2011 bouclent avec un excédent de recettes de Fr. 26'759.41.

◆ **Budget 2012**

Avec des recettes de Fr. 732'080.00 et des dépenses de Fr. 775'320.00, un déficit de 43'240.00 est budgétisé. ARC dispose d'un budget équilibré, si la Confédération octroie également en 2012 ses subventions aux organisations faïtières de formation continue. Cela dépend de l'acceptation par le Parlement de la motion du Conseiller aux Etats Felix Gutzwiller « 11.3180 Financement transitoire pour les associations faïtières de la formation continue ».

8. Perspectives pour l'exercice 2012

◆ **Programme annuel 2012**

Le programme annuel 2012 est placé sous le thème „ARC vous aide à combler les brèches“. Au total 104 cours avec 157 journées de cours sont prévus. 54 le sont en allemand, 43 en français, trois en italien et quatre cours sont pour les personnes parlant le portugais. A cela s'ajoutent encore différents cours pour les professionnels syndicaux et pour les représentations de travailleurs, les sémi-

naires et manifestations de formation régionales qui n'apparaissent pas dans le programme annuel imprimé.

◆ **Projets**

Les activités de projets en comptent deux. Premièrement le projet „Promotion de la sécurité au travail dans les hautes écoles spécialisées“. L'objectif est de terminer la plate-forme d'apprentissage et de la rendre accessible aux écoles. Deuxièmement le projet „Jeunes adultes“ du Synode catholique romain du canton d'Argovie doit être poursuivi jusqu'à ce que le rapport final puisse être adopté par le Synode.

◆ **Partenariat social**

En 2012, ARC travaillera plus intensément le thème du partenariat social. Certes ARC accomplit d'ores et déjà du travail de formation dans le domaine du partenariat social, par exemple par l'organisation de cours pour les représentants et représentantes des travailleurs. Mais le thème ne fut pas jusqu'à maintenant traité par ARC de manière conséquente et systématique. Pour renforcer et améliorer le travail en ce domaine, ARC traitera au cours des quatre prochaines années (2012-2015) le thème „Partenariat social“ systématiquement et établira les unités de cours et les matériels de base. De la sorte, ARC soutient, par des informations de base et par la formation, les fonctionnaires syndicaux des associations membres, qui sont concernés par le développement du partenariat social et par les négociations en ce domaine. La préparation des informations et des cours interviendra en étroite collaboration avec les associations représentées au Comité

Bruno Weber-Gobet, 13 février 2012